

Province de Québec
Municipalité de St-Emile-de-Suffolk

A une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenu ce 3^e jour d'octobre 2011, en la salle municipale de St-Emile-de-Suffolk, Qc., à laquelle sont présents;

Madame Louise Boudreault
Messieurs Alain Campbell, André Blanchet, Michel Bisson et Hugo Desormeaux

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Michel Samson

Mme la conseillère Jennifer Douglas est absente

Mme Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière, est aussi présente

Moment de réflexion

ORDRE DU JOUR :

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2011
- 03.- Rapport du maire,
- 04.- Rapport des conseillers, voirie, environnement et loisirs,
- 05.- Période de questions
- 06.- Projet : Demande de la taxe d'accise
 Toit sur la patinoire
 Proposition de l'ingénieur
 Demande de subvention Pacte Rural
- 07.- Achat des pneus pour le camion à ordures
- 08.- Demande de subvention Pacte Rural 2011 pour le toit sur la patinoire
- 09.- Route 323 et ponts, demande de réparations
- 10.- Dunton Rainville, avocats
- 11.- Rapport incendie
- 12.- Adoption des comptes
- 13.- Ramassage des ordures, ramassage des feuilles et épines des conifères
- 14.- Education Populaire, local pour Siège Social
- 15.- Déneigement et sablage, partie de chemin entre les municipalités de St-Emile-de-Suffolk et Lac-des-Plages, hiver 2011-2012
- 16.- Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement sur le code d'éthique des élus municipaux
- 17.- Période de questions
- 18.- Offre pour camion Dodge
- 19.- Varia, démission de Mme la conseillère Jennifer Douglas
- 20.- Varia, TAQ, évaluation foncière

11-10-140

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
 appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et modifié, ajout au point 19 : démission de Mme la conseillère Jennifer Douglas et au point 20 : TAC Evaluation foncière

Adopté à l'unanimité

11-10-141

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
 appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2011 soit et est adopté

Adopté à l'unanimité

11-10-142

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

M. Michel Samson, maire, soit autorisé à participer à la rencontre régionale des partenaires sur les enjeux du réseau d'écoles publiques qui se tiendra le 3 novembre 2011 à Gatineau. Les dépenses inhérentes à ce déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives

Adopté à l'unanimité

11-10-143

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

M. le conseiller Hugo Desormeaux soit autorisé à participer au lancement du mentorat pour entrepreneurs qui se tiendra le 12 octobre à Fassett. Les dépenses inhérentes à ce déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives

Adopté à l'unanimité

11-10-144

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

le conseil alloue une somme de 200.00 \$ pour l'Halloween en achat de bonbons et décorations

Adopté à l'unanimité

11-10-145

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la municipalité de St-Emile-de-Suffolk dépose une demande de 25 000.00 \$ dans le fonds du pacte Rural 2011, pour le projet «Toit sur la patinoire». De plus, la municipalité s'engage à respecter le cadre financier proposé en annexe 1. La municipalité de St-Emile-de-Suffolk nomme sa directrice générale comme mandataire de la demande de financement pour ce projet.

Adopté à l'unanimité

11-10-146

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

la municipalité achète 10 pneus pour le camion à ordures chez Lavoie Mont-Tremblant, pour la somme de 6 134.87 \$

Adopté à l'unanimité

11-10-147

ATTENDU QUE :

- Un comité de liaison se réunit en début d'octobre et qui regroupe certains responsables de la MRC et du bureau régional du ministère du Transport du Québec;
- Ce comité a le mandat d'identifier et prendre en charge, le cas échéant, les besoins des municipalités en regard des routes et ponts dont l'entretien et la réparation relèvent du MTQ;
- La route 323 qui traverse notre municipalité est en état de détérioration allant de graduelle à avancée aux limites sud du village et sur une distance approximative de 1.5km;
- Ce segment de la Route 323 fait partie d'un axe de circulation important qui relie Montébello à Mont-Tremblant tout en desservant notre village;
- Trois ponts permettent de traverser la rivière Petite-Rouge, le premier en béton à la hauteur du Rang des Sources, le second en bois et acier à la hauteur du Rang sept, le troisième en bois et acier à la hauteur du chemin Tour-du-Lac aux limites nord de la municipalité;
- Les tabliers des deux ponts en bois sont dans un état lamentable, et pourraient être considérés comme «à risque»;
- L'un de ces ponts, nommément celui qui traverse la Petite-Rouge à la hauteur du Rang sept, est le seul accès aux propriétés résidentielles de ce secteur ainsi que l'accès au commerce touristique «Centre de la Petite-Rouge»;

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

- 1- La municipalité avise par la présente les responsables de la MRC de la situation à l'égard de ces infrastructures provinciales sises dans notre municipalité;
- 2- Les responsables de la MRC profitent de la rencontre prévue avec leurs homologues régionaux du MTQ pour porter à leur attention ces situations présentées ci-devant;
- 3- Les responsables du MTQ puissent assurer le suivi dans les meilleurs délais à l'égard de ces situations, particulièrement celles qui concernent les ponts à tablier de bois;
- 4- Les responsables régionaux du MTQ puissent prendre contact avec le maire et la directrice générale de la municipalité en regard de cette demande de suivi;
- 5- La municipalité soit ultérieurement informée des suites prévues dans ces dossiers de telle sorte à pouvoir donner suite auprès des résidents et utilisateurs de ces infrastructures.

Michel Samson, maire

Adopté à l'unanimité

11-10-148

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la municipalité accepte l'offre de services (consultation téléphonique, étude et analyse des projets de règlements et de résolutions) de Dunton Rainville avocats, pour la somme de 700.00 \$ + taxes par année

Adopté à l'unanimité

11-10-149

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 456 à chèque numéro 560

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes d'octobre 2011

Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière

11-10-150

Nouvelle approche, cueillette des ordures.

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris en délibéré au printemps dernier la question de la collecte par bacs des ordures ménagères, sur le même principe que la collecte des matières recyclables;
- Cette exigence d'utiliser un bac adapté au système de levée et de vidange de notre camion sanitaire permet de garder notre environnement plus propre et facilite la manipulation des ordures ménagères non recyclables par les préposés à la cueillette;
- A l'assemblée du Conseil de juin dernier, trois décisions administratives furent prises par les Conseillers à cet égard, la première consistant à rendre obligatoire l'utilisation de bacs adaptés au système de levage de notre camion sanitaire pour la collecte des ordures ménagères, la seconde consistant à prévoir une période de transition d'au moins trois mois avant que cette obligation n'entre pleinement en force, la troisième à requérir que l'achat de ces bacs soient à la charge des résidents et contribuables de la municipalité;
- Certains contribuables souhaitent que ces décisions administratives soient sanctionnées par une résolution formelle de la municipalité;

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

1. Le Conseil procède par la présente à entériner par résolution les trois décisions administratives prises à l'égard de la collecte des ordures ménagères en juin dernier;
2. Le Conseil prolonge jusqu'à la fin du mois d'octobre la période de transition avant que les bacs ne soient considérés comme obligatoires;
3. À compter de la première cueillette de novembre, les installations et dispositifs non conformes entraînent le non-ramassage des ordures ménagères chez les résidents et contribuables qui n'auront pas procédé aux ajustements requis par la présente;
4. Le programme de suivi par dépliants à la poste et d'avis posés sur les poubelles ou les boîtes qui ne correspondent pas aux nouvelles normes soit maintenu durant cette période d'extension citée au point précédent;
5. La directrice soit mandatée à faire rapport sur l'avancée des opérations à la prochaine assemblée du Conseil en novembre prochain.

Adopté à l'unanimité

11-10-151

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la municipalité loue une partie d'un local à l'Éducation Populaire pour la somme de 1650.00 \$ jusqu'au 30 septembre 2012, en contrepartie, la municipalité accorde un subvention du même montant à cet organisme

Adopté à l'unanimité

11-10-152

ATTENDU que la municipalité a reçu 2 soumissions pour l'ouverture du Chemin Tour-du-Lac, partie Est;

ATTENDU que les soumissions sont :

Benjamin Boyer pour la somme de 677.25 \$
Fernand Besner pour la somme de 525.00 \$

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain campbell

QUE :

le contrat soit donné à M. Fernand Besner

Adopté à l'unanimité

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Michel Bisson donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil, un règlement sera présenté concernant l'adoption du code d'éthique des élus municipaux

Madame Jennifer Douglas donne sa démission comme conseillère municipale

11-10-153

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

cette séance soit et est levée

Adopté à l'unanimité

maire

secrétaire-trésorière